



default

DES TARIFS RÉDUITS POUR LE COMPLEXE SPORTIF ALICE MILLIAT

Des tarifs réduits rendant accessible les cours de natation et d'aguagym à tous sont proposés. La Ville de Millau met en place un partenariat avec la société Aquagrimpe, gestionnaire du complexe sportif Alice-Milliat. Une décision votée au Conseil municipal du 27 juin 2024.

Publié le 09 juillet 2024

Solidaire et engagée, la Ville de Millau accompagne ses habitants afin d'améliorer leur qualité de vie. Au travers du sport et d'une politique d'accompagnement tarifaire adaptée, elle permet au plus grand nombre de pouvoir profiter des équipements sportifs, en démocratisant l'accès à la pratique, en créant du lien social entre les usagers et en encourageant les publics les plus éloignés, de tout âge, à accéder aux services publics.

La Ville de Millau et la société Aquagrimpe s'unissent afin de faire bénéficier à certains publics, de séances de natation ou d'aquagym, au complexe Alice Milliat, à prix réduits.

Des tarifs réduits pour les séances de natation et d'aquagym

Pour ce faire, un tarif préférentiel est appliqué pour certains publics qui pourront bénéficier d'un abonnement annuel de 12 séances encadrées, au prix de 6 € / séance au lieu de 10 €.

La Ville de Millau prend en charge la différence entre le tarif en vigueur et le tarif appliqué pour les publics concernés, soit 4€ par séance.

Les personnes souhaitant profiter de ce tarif doivent justifier d'un revenu annuel imposable inférieur ou égal à 11 500 € / part.

Le dispositif avec Aquagrimpe a pris effet dès le 1er juillet 2024. La SAS Aquagrimpe facture à la Ville de Millau le montant de la différence, dans la limite d'un abonnement annuel de 12 séances par personne éligible. Toutefois, la convention établie pourra être résiliée à l'initiative de la Ville, si cette dernière souhaite mettre un terme à l'opération, en respectant un délai de préavis de 6 mois.



Pour bénéficier de ce tarif, il suffit de vous présenter à l'accueil du complexe sportif avec un justificatif d'imposition.

+ Pour tout savoir sur le projet de Complexe sportif porté par la communauté de communes Millau Grands Causses. (https://www.cc-millaugrandscausses.fr/mes-pauses-loisirs-et-decouvertes/complex-sportif-alice-milliat?no_cache=1#c6527)

+ Toutes les infos pratiques sur le site du complexe.



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30